

« Canicule et travail : L'heure de l'adaptation systémique face à l'urgence climatique. »

Enjeux, innovations et stratégies pour maintenir un environnement de travail sûr



Les vagues de chaleur extrêmes ne sont plus des événements exceptionnels, mais un défi structurel majeur dans le monde professionnel et économique. **Alors que des records de températures ne cessent d'être battus année après année, les répercussions sur la santé des travailleurs** (déshydratation, coups de chaleur, aggravation de maladies chroniques...) impactent directement la productivité et la responsabilité des entreprises. **À horizon 2050, Météo France prévoit que les épisodes de canicule les plus longs dépasseront 45 jours en France, contre 16 auparavant.**

Face aux canicules répétées liées au changement climatique, les entreprises font face à un défi majeur : **comment maintenir leur activité tout en protégeant la santé de leurs salariés ?**

EXPOPROTECTION décrypte les enjeux et les solutions.

Risque thermique : un enjeu vital pour les salariés, un défi critique pour les entreprises

Selon les données de l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale) et de l'Inserm (Institut national de la recherche et de la santé médicale), **la chaleur cause chaque année environ 500 000 décès dans le monde, dont 61 000 en Europe et 5 000 en France. Au-delà du drame humain, l'inaction climatique au travail génère une baisse de productivité massive, une explosion des arrêts maladie et une hausse des coûts d'indemnisation.**

Si les secteurs extérieurs (BTP, agriculture, logistique) sont en première ligne, les environnements industriels et intérieurs à forte contrainte thermique (usines, hôtellerie, maintenance...) sont désormais tout aussi menacés. Face à ce constat, le simple recours au chômage technique n'est plus une option viable à long terme. **Les entreprises doivent opérer une transformation profonde de leurs pratiques de prévention.**

Cadre réglementaire : Quelles obligations réelles pour les employeurs ?

Le code du travail impose une obligation de sécurité générale à l'employeur. Mais le cadre s'est durci. Deux ans après l'intégration pérenne du risque canicule au régime de chômage intempéries du BTP (juin 2024), cette mesure est strictement considérée comme un ultime recours. **La priorité absolue est donnée à la prévention organisationnelle et collective.**

De plus, l'actualité sociale est marquée par la **récente Instruction de la Direction Générale du Travail du 22 mai 2025**, qui **renforce le contrôle de l'inspection du travail et exige des entreprises une mise à jour stricte du Document Unique (DUR) intégrant les risques liés aux chaleurs intenses.**

Plus généralement, **des mesures concrètes doivent être anticipées :**

- Le changement des horaires.
- La création d'espaces de repos climatisés ou rafraîchis.
- L'adaptation de la tâche et de l'effort physique.
- La fourniture de vêtements et d'équipements de protection adaptés aux hautes températures.

Parallèlement, l'innovation technologique ouvre la voie à des solutions concrètes pour sécuriser l'environnement de travail : équipements rafraîchissants, matériaux isolants, ventilation intelligente et systèmes d'alerte précoce.

Enfin, **une sensibilisation et une formation régulières** des travailleurs sur les risques liés à la chaleur et les gestes à adopter sont indispensables pour garantir leur sécurité.

Service de presse

Agence Antidox (NSI)

Kelly LEOTARDI

kelly.leotardi@nsi-adit.com

+33 7 50 87 76 62

Anne-Claire BERTHOMIEU

[anne-claire.berthomieu@nsi-](mailto:anne-claire.berthomieu@nsi-adit.com)

adit.com

+ 33 6 16 53 15 70

Paroles d'expert :

"Les épisodes de fortes chaleurs ne peuvent plus être gérés comme des situations exceptionnelles. Ils doivent désormais être intégrés comme un risque professionnel à part entière, au même titre que les autres risques présents sur les chantiers. L'enjeu n'est pas seulement de protéger les salariés lorsque les températures grimpent, mais d'anticiper ces situations en préparant les organisations plusieurs mois à l'avance... C'est cette préparation qui permet à la fois de préserver la santé des collaborateurs et d'assurer la continuité des activités. » Mohamed Trabelsi, Responsable des canicules à la Direction Technique de l'OPPBTP.

« Les impacts physiologiques de la chaleur sont relativement bien connus ce qui donne des clefs pour protéger les travailleurs dans un contexte professionnel, mais nous sous-estimons encore largement son impact sur les capacités cognitives et sociales. La chaleur altère progressivement notre concentration, notre jugement, notre vigilance et même nos interactions avec les autres, souvent sans que nous nous en rendions compte. C'est pourquoi l'adaptation ne peut pas se limiter aux équipements ou aux infrastructures. Elle doit avant tout placer l'humain au cœur de la stratégie, en repensant les organisations, le management et l'organisation du travail. Anticiper ces transformations est désormais la meilleure façon de protéger les salariés tout en garantissant la performance des entreprises. » Jérémie Roumian, Cofondateur du Human Adaptation Institute.

« Face aux épisodes de fortes chaleurs, la question n'est plus de savoir s'il faut agir, mais comment adapter durablement le travail. La prévention ne peut pas reposer uniquement sur des équipements ou des consignes, elle suppose une réflexion sur l'organisation, les rythmes de travail et les marges de manœuvre laissées aux équipes. Le préventeur apporte son expertise pour objectiver les risques et accompagner cette évolution ; le manager la rend concrète en ajustant l'activité au plus près du travail réel. Ensemble, ils font de la prévention des risques climatiques un levier de sécurité, de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), mais aussi de performance et de résilience des organisations face au changement climatique. » Matthieu Petit, Expert SST bénévole au sein de la Fédération des Acteurs de la Prévention.

A propos d'EXPOPROTECTION :

Fondé dans les années 1960, Expoprotection célèbre en 2026 sa 30^{ème} édition. Ce rendez-vous biennal incontournable de la prévention et de la maîtrise des risques réunit près de 660 exposants et autour de 14 500 visiteurs. Le salon offre une vision à 360° unique en France du marché de la prévention des risques, qu'ils soient professionnels, industriels, climatiques ou liés aux actes malveillants. C'est l'événement idéal pour découvrir les dernières innovations du secteur, rencontrer des experts de haut niveau et faire appel à des fournisseurs de solutions performantes afin de protéger les hommes et les organisations contre l'ensemble des menaces auxquelles ils sont exposés. www.expoprotection.com

A propos de RX :

[RX](http://www.rxglobal.com) est un leader mondial d'événements et de salons. RX s'appuie sur son expertise sectorielle, les données et la technologie pour le développement des entreprises, des collectivités et des individus. Présent dans 25 pays et couvrant 41 secteurs d'activité, RX organise près de 350 événements par an. [RX](http://www.rxglobal.com) s'engage à créer un environnement de travail inclusif pour tous ses collaborateurs et collaboratrices. RX permet aux entreprises de se développer grâce à la donnée et aux solutions digitales. RX fait partie de RELX, un fournisseur mondial de données, d'outils d'analyses et de décisions pour les professionnels et les entreprises. Pour plus d'informations, visitez le site www.rxglobal.com.

[RX France](http://www.rxglobal.com) est créateur de places de rencontres à forte valeur ajoutée, leaders sur une quinzaine de marchés différents. Parmi les salons emblématiques de RX France et incontournables sur le plan national et international, figurent APS, Expoprotection, IT Partners, MIPIM, MIPCOM, Batimat, Pollutec, EquipHotel, SITL, IFTM, Big Data & AI Paris, MAPIC, Paris Photo, Maison&Objet* et bien d'autres... Nos événements se déroulent en France, à Hong Kong, en Italie et au Mexique. Pour plus d'informations sur www.rxglobal.fr

*Organisé par la SAFI, filiale de RX France et Ateliers d'Art de France